

Défi "Élections présidentielles françaises de 2022"

Un défi thématique à réaliser seul ou en équipe

Bruce DEMAUGÉ-BOST
École Federico García Lorca
CE2-CM1-CM2
1 rue Robert Desnos
69120 Vaulx-en-Velin

"Un homme d'État est celui qui pense aux générations futures, et un homme politique est celui qui pense aux prochaines élections."
Abraham Lincoln



En classe...

Les "défis" correspondent à des temps forts dans la vie de la classe. Je souhaiterais pouvoir en réaliser au moins un par mois, mais les recherches bibliographiques préalables et le temps nécessaire à la lecture des ouvrages ne permettent pas (encore) de tenir ce rythme. Avant de les mettre en ligne, je les teste en classe.

Les élèves se répartissent par binômes tirés au sort (CE2-CM2) et (CM1-CM1). Nous lisons et commentons collectivement le texte, puis chaque duo se lance dans les activités correspondantes.

Un chiffre "sur 20" ou "sur 40" est proposé : il ne s'agit en aucun cas d'une note qui compterait dans une quelconque moyenne. L'idée est juste de fournir à chacun une idée de son niveau de réussite.

D'un point de vue technique...

Chaque défi est conçu pour être imprimé au format A3. Il faudra sans doute jouer avec les *propriétés* de l'imprimante pour que celle-ci ne redimensionne pas l'ensemble et ne fasse pas apparaître les mentions de la zone non-imprimable (en bas à droite de chaque page). En général il suffit de décocher la case "adapter à la zone d'impression". De nombreux photocopieurs d'école peuvent désormais être branchés sur un ordinateur et imprimer directement en A3. On peut également faire appel aux boutiques de photocopie qui jouxtent toutes les universités...

Concernant ce défi...

Les pages 2 et 3 de ce fichier sont conçues comme un recto-verso A3. La quatrième page comprend les vignettes à imprimer au format A4 recto, si possible en couleurs. La solution de la grille de mots-croisés vient clore le tout.

Les petites étoiles cerclées, colorées en rouge lors de la correction, permettent d'obtenir aisément un score... En ce qui concerne l'identification des Présidents de la V^e République, les élèves l'ont effectuée via des recherches sur les pages *Wikipédia*, à partir du nom de ceux qu'ils ne connaissaient pas.

lundi 21 mars 2022



depuis le
10 décembre
1848

Antiquité

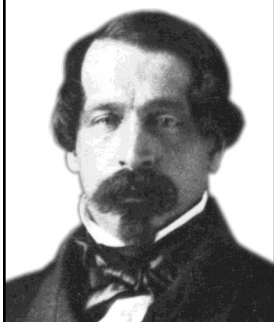
Moyen Âge

Renaissance

Lumières

XIX^e siècle

XX^e-XXI^e siècles



Louis-Napoléon Bonaparte
Premier Président de la République (1808 – 1873)



Charles de Gaulle
Premier Président de la V^e République (1890 – 1970)



Emmanuel Macron
Actuel Président de la V^e République (né en 1977)

Les élections présidentielles françaises

Histoire des Républiques

À partir de septembre 1792, la **République française** succède à la **monarchie constitutionnelle**. Instable, elle passe par trois formes de régimes politiques (Convention nationale, Directoire et Consulat) avant d’être remplacée par le **Premier Empire** de Napoléon en 1804.

En 1848, la chute de la Monarchie de Juillet est suivie de l’instauration de la **Deuxième République**. Le 10 décembre 1848, Louis-Napoléon Bonaparte, neveu de Napoléon I^{er}, est élu Président au **suffrage universel masculin**. Désireux de conserver le pouvoir, il effectue un **coup d’État** le 2 décembre 1851, proclame l’Empire un an plus tard, puis règne sous le nom de Napoléon III.

Entre 1870 et 1940, la **III^e République**, qui met près d’une décennie à s’établir, est marquée par de profondes réformes sociales (lois sur l’instruction, laïcité, droit de grève...)

Le 10 juillet 1940, face à la progression allemande, l’Assemblée nationale confie les pleins pouvoirs à Philippe Pétain qui se nomme “**Chef de l’État français**” et met en place un régime politique autoritaire et raciste : le **régime de Vichy**.

En 1946, après la **Libération**, est instaurée la **IV^e République**, sur un **modèle parlementaire** proche de celui de la précédente. L’absence de majorité politique et les crises provoquées par les guerres d’Indochine puis d’Algérie entraînent l’adoption par référendum d’une nouvelle Constitution visant à renforcer le **pouvoir exécutif**, sous l’impulsion de **Charles de Gaulle**.

En octobre 1958, ce dernier est élu président de la **V^e République** pour sept ans, par de **grands électeurs**. À partir de 1965, l’élection se déroule au suffrage universel direct et voit lui succéder, après sa réélection, **Georges Pompidou** (1969-1974), **Valéry Giscard d’Estaing** (1974-1981), **François Mitterrand** (1981-1995), **Jacques Chirac** (1995-2007), **Nicolas Sarkozy** (2007-2012), **François Hollande** (2012-2017) et **Emmanuel Macron** (depuis 2017).

Les attributions du président

Le Président est élu pour un **quinquennat** (*depuis 2002*). Il est le **chef de l’État** et, avec le **Premier ministre**, exerce le **pouvoir exécutif**. Il réside au **Palais de l’Élysée**, à Paris.

Il représente la France auprès des autres pays. Le Président nomme le Premier ministre, les membres du gouvernement et les emplois **civils** et **militaires** les plus importants. Il est le **chef des armées** et peut engager la force nucléaire. Il promulgue les **lois** et peut signer des **ordonnances** et des **décrets**. Sous certaines conditions, le président peut dissoudre l’Assemblée nationale et déclencher de nouvelles **élections législatives**. Il peut user du **droit de grâce**. Il porte le titre de coprince d’Andorre et possède de nombreuses **prérogatives**.

En cas de crise particulièrement grave, l’article 16 de la Constitution lui permet d’exercer des **pouvoirs exceptionnels** et de prendre des mesures qui excèdent ses attributions habituelles. On surnomme cette disposition les “**pleins pouvoirs**”.

L’élection de 2022

Le premier tour du **scrutin**, au **suffrage universel direct**, se tiendra le dimanche 10 avril. Si aucun candidat n’obtient la **majorité absolue**, un second tour sera organisé le 24 avril pour départager les deux candidats arrivés en tête. La Constitution française ne permettant pas d’effectuer plus de deux **mandats** consécutifs, en cas de réélection, Emmanuel Macron ne pourrait pas se représenter en 2027.

Douze candidats ont reçu les 500 parrainages d’**élus validés** nécessaires. L’ordre d’affichage sur les **panneaux électoraux** et de présentation des **bulletins de vote** a été tiré au sort par le Conseil constitutionnel.

La crise sanitaire et la guerre en Ukraine perturbent la campagne électorale.

***** Mots-croisés

- HORIZONTALEMENT**
3. Document imprimé permettant aux électeurs d'exprimer leur choix.

4. Premier Président de la V^e République.

5. Premier Président de la République, auteur d'un coup d'État.

8. Président ayant eu le plus long mandat (presque 14 ans).

9. Rôle du Président de la République par rapport à la force militaire.

10. Mesure prise par le Gouvernement, qui doit être votée par le Parlement.

11. Nom officiel des pouvoirs du Président lors d'une grave crise.

13. Surfaces permettant de présenter au public les affiches des candidats.

15. Renversement du pouvoir par un petit groupe de personnes.

17. Chef du Gouvernement, nommé par le Président de la République.

18. Élu chargé d'élire le Président de la V^e République jusqu'en 1962.

19. Mesure prise par le Président sans intervention du Parlement.

20. Régime politique remplacé par les 1^{ère} et 2^e Républiques.

VERTICALEMENT

1. Nom donné à la durée du mandat du Président de la République.

2. Chef de l'État français sous le régime de Vichy.

6. Possibilité pour le Président d'annuler une sanction pénale.

7. Nombre de signatures nécessaires d'élus validés pour candidater.

12. Nom donné au pouvoir du Président de faire appliquer les lois.

14. Opération de vote au moyen de bulletins déposés dans une urne.

16. Principauté située entre la France et l'Espagne.

Le savais-tu ?

En cas d'empêchement (maladie, décès, démission...) du Président de la République, c'est le Président du Sénat qui le remplace.

Alain Poher a assuré l'intérim présidentiel à deux reprises : après la démission de Charles de Gaulle en 1969 et après le décès de Georges Pompidou en 1974.

Construit en 1720, le palais de l'Élysée a été offert en 1753 par Louis XV à sa favorite, la marquise de Pompadour.

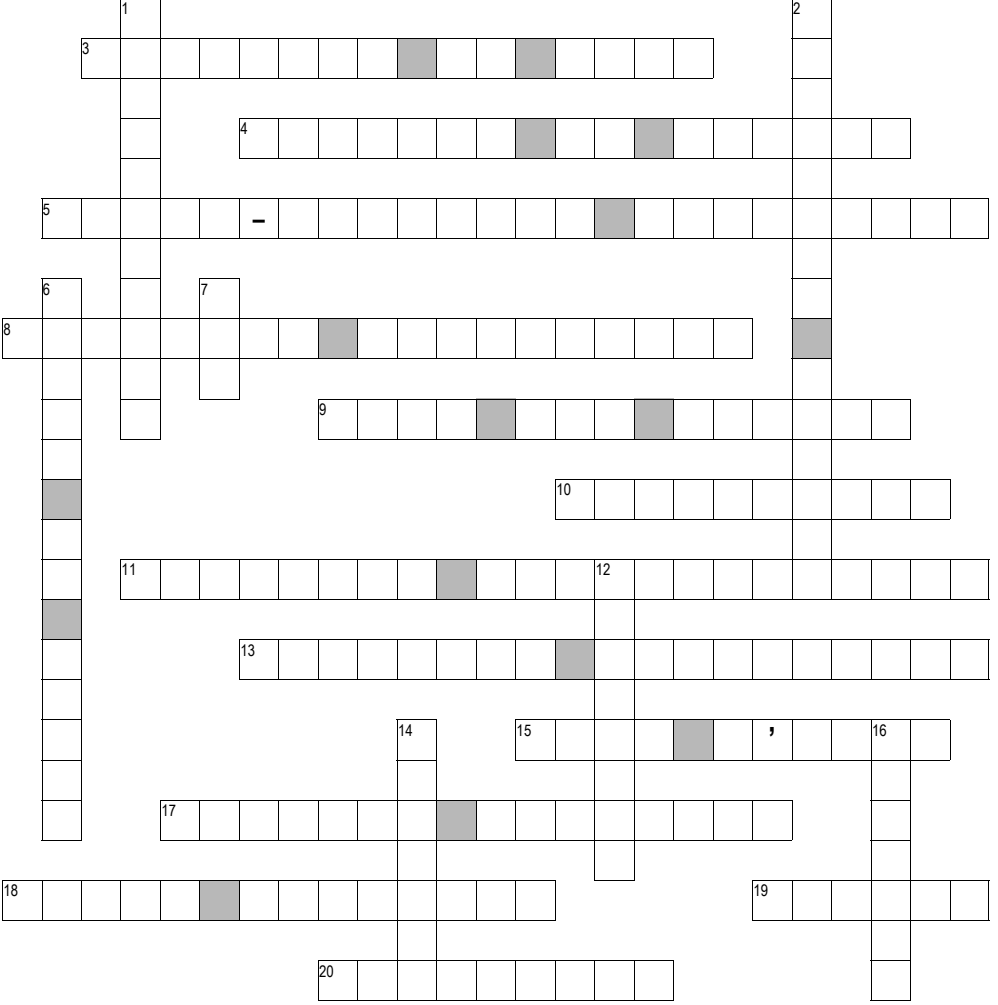
L'adresse du Palais de l'Élysée est 55 rue du Faubourg-Saint-Honoré 75008 Paris. Il est inutile de timbrer les courriers adressés au Président.

Entre 1873 et 2002, la durée d'un mandat présidentiel était de 7 ans : un “*septennat*”.

Jusqu'à présent, la France a connu 25 Présidents de la République.

Depuis 1940, un bunker a été construit 70 m sous le Palais de l'Élysée. Il sert de Poste de Commandement (“*Jupiter*”) en cas de crise importante.

Le Président emporte une “*malles nucléaire*” au contenu secret lors de ses déplacements.



✪ Combien y a-t-il eu de Présidents, à ce jour, sous la V^e République ?

✪ Combien de candidats ont obtenu les signatures leur permettant de se présenter aux élections présidentielles de 2022 ?

✪✪ Comment qualifie-t-on le fait d'obtenir plus de la moitié des votes exprimés lors d'un scrutin ?

Sur cette frise chronologique, colorie les périodes demandées de la couleur indiquée :

- ✪ En rose la Première République.

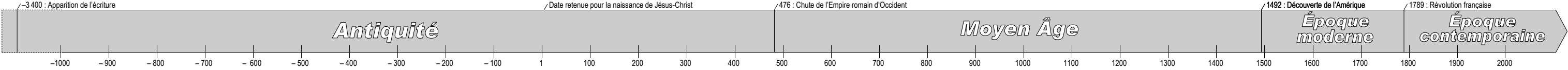
✪ En orange la II^e République.

✪ En bleu la III^e République.

✪ En rouge l'État français.

✪ En vert la IV^e République.

✪ En violet la V^e République.



Les Présidents de la V^e République

☆☆☆☆ ☆☆☆ Associe chaque portrait officiel au Président correspondant.

Charles de Gaulle (1959 – 1969)	Georges Pompidou (1969 – 1974)	Valéry Giscard d’Estaing (1974 – 1981)	François Mitterrand (1981 – 1995)	Jacques Chirac (1995 – 2007)	Nicolas Sarkozy (2007 – 2012)	François Hollande (2012 – 2017)	Emmanuel Macron (depuis 2017)

Les candidates et candidats aux élections présidentielles de 2022

☆☆☆☆ ☆☆☆☆ ☆☆ Associe chaque affiche à la candidate ou au candidat qui lui correspond.

Nathalie Arthaud	Fabien Roussel	Emmanuel Macron	Jean Lassalle	Marine Le Pen	Éric Zemmour

Jean-Luc Mélenchon	Anne Hidalgo	Yannick Jadot	Valérie Pécresse	Philippe Poutou	Nicolas Dupont-Aignan

La Gauche, la Droite... Quelles différences ?

Candidats et partis politiques sont souvent définis par des thèmes de prédilection et certaines idées conductrices qui orientent leur discours. Voici quelques repères indicatifs :

	Thèmes de prédilection	Idee conductrice
Extrême-gauche	➤ L'aide sociale aux plus pauvres ➤ Les droits des travailleurs	L'État doit protéger et aider les personnes les plus fragiles ; pour cela il doit gérer au maximum l'Économie.
Gauche	➤ L'égalité ➤ Le partage du travail	L'État, qui doit permettre à chacun de vivre de la "meilleure" façon, ne peut pas faire totalement confiance au Marché.
Droite	➤ La liberté individuelle ➤ La sécurité	L'État doit faire confiance aux entrepreneurs et doit intervenir le moins possible dans l'Économie (on parle de "libéralisme").
Extrême-droite	➤ L'identité (française/locale) ➤ Le contrôle de l'immigration	L'État doit se protéger par rapport aux influences étrangères (économiques, militaires, migratoires) et privilégier les Français.

Pour convaincre plus d’électeurs, il est fréquent qu’un candidat utilise des arguments qui ne sont pas de sa “famille” politique. Par ailleurs, le thème du respect de la planète (*l’écologie*), historiquement d’Extrême-gauche, tend à être repris par tous les partis.

Indique à côté de son nom le pourcentage de voix obtenues par chaque candidate ou candidat lors du premier tour. Le cas échéant, indique le score obtenu par (..... %) et (..... %) , adversaires lors du second tour du 24 avril 2022.



Les élections présidentielles françaises

Mots-croisés

HORizontalement

3. Document imprimé permettant aux électeurs d'exprimer leur choix.
4. Premier Président de la V^e République.
5. Premier Président de la République, auteur d'un coup d'État.
8. Président ayant eu le plus long mandat (presque 14 ans).
9. Rôle du Président de la République par rapport à la force militaire.
10. Mesure prise par le Gouvernement, qui doit être votée par le Parlement.
11. Nom officiel des pouvoirs du Président lors d'une grave crise.
13. Surfaces permettant de présenter au public les affiches des candidats.
15. Renversement du pouvoir par un petit groupe de personnes.
17. Chef du Gouvernement, nommé par le Président de la République.
18. Élu chargé d'élire le Président de la V^e République jusqu'en 1962.
19. Mesure prise par le Président sans intervention du Parlement.
20. Régime politique remplacé par les I^{ère} et II^e Républiques.

VERTICALEMENT

1. Nom donné à la durée de mandat du Président de la République.
2. Chef de l'État français sous le régime de Vichy.
6. Possibilité pour le Président d'annuler une sanction pénale.
7. Nombre de signatures nécessaires d'élus validés pour candidater.
12. Nom donné au pouvoir du Président de faire appliquer les lois.
14. Opération de vote au moyen de bulletins déposés dans une urne.
16. Principauté située entre la France et l'Espagne.

